

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Séance du 17 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept octobre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Saint Paul en Pareds (Vendée), dûment convoqué le 11-10-2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Présidente.

Nombre de membres : 13                      quorums : 7                      Votants : 13

Présents ou représentés : GARDIN Bénédicte, BOURMAULT Christelle, DIXNEUF Séverine, AGENEAU Jean-Yves, LUCAS Marie-Edith, FONTENIT Bernard, GOUNORD Olivier, VIGNERON Céline, GRELET Nadine, GODINEAU Marie-Claude, GICQUEAU Emilie, BREMAUD Damien, FONTENIT Roland donne pouvoir à GARDIN Bénédicte,

Absents excusés et non représentés :

Secrétaire de séance : BOURMAULT Christelle.

**D2023092804CCAS – MARPA : TARIFS 2024**

Madame la Présidente indique au conseil d'administration du centre communal d'action sociale qu'afin de prévoir le budget prévisionnel de la MARPA pour 2024, il convient de décider des montants des prestations proposées aux résidents et les tarifs qui seront appliqués pour les personnes extérieures souhaitant prendre leur repas à la MARPA.

**Après en avoir délibéré, la commission administrative du CCAS, à l'unanimité des membres présents :**

- VALIDE les tarifs suivants pour les résidents pour l'année 2024

		Tarifs 2024	
		Logement type T1bis n°1 à 16 et 18 à 23 (32,5 m <sup>2</sup> )	Logement type T1bis n° 17 (36,90 m <sup>2</sup> )
LOYER MENSUEL par logement		608.70 €	710.85 €
SERVICES COMMUNS par personne		637.00 €	
Entretien du linge par personne et par semaine		8,90 €	
PRIX des REPAS	Petit déjeuner	3,30 €	
	Déjeuner	9,80 €	
	Dîner	4,30 €	
Tarif journalier applicable aux résidents admis à l'aide sociale		Selon notification du Conseil Départemental à recevoir	

- VALIDE les tarifs suivants pour les repas invités pour 2024 :
  - o Petit déjeuner : 5 € ;
  - o Déjeuner : 10,50 € ;
  - o Dîner : 6 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la mise en ligne le 19/10/2023

BOURMAULT Christelle, secrétaire

Fait à Saint Paul en Pareds, le 18 octobre 2023  
Bénédicte GARDIN, Présidente.

